

UNIS POUR L'AVENIR ET FIERS DE L'ÊTRE



SEMB
SAQ

FESP

LE PIONNIER

JOURNAL PUBLIÉ PAR LE SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MAGASINS ET DE BUREAUX DE LA SAQ-CSN - Vol. 40 N° 2 - OCTOBRE 2005

ÉLECTIONS 2005

CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE



Robert Beaulieu



Christian Charbonneau



Éric Forget



Marc Lapointe

CANDIDATS À LA TRÉSORERIE



François Boivin



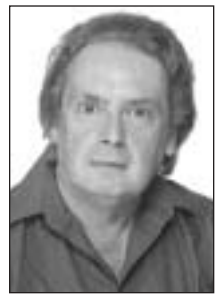
Henri Corbin



Benoit Richer



Daniel Roy



André Royer

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE SUCCURSALES MONTRÉAL



Éric Brunet



Alexandre Joly

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE SUCCURSALES QUÉBEC



Joël Beaulieu



Patrick Viger

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE SUCCURSALES RÉGIONS



Albert Chayer



Sylvain Faubert

VICE-PRÉSIDENTE / BUREAUX MONTRÉAL

Aucune candidature

VICE-PRÉSIDENTE / BUREAUX QUÉBEC

Aucune candidature

ÉLECTIONS 2005

Mot du président et de la secrétaire d'élection



Bonjour à toutes et à tous,

Permettez-nous, tout d'abord, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à la CSN. Nos efforts et énergies sont concentrés pour que votre nouvelle affiliation puisse être une réalité concrète dans votre quotidien.

À titre de président et de secrétaire du comité des élections, nous voulons vous assurer de notre plus sincère engagement à l'organisation de cet événement majeur et ce, dans le respect de la démocratie existante dans vos règles de fonctionnement et dans la tradition CSN.

Les délais de procédures vous sont déjà connus. Comme vous le savez sûrement, une recherche d'efficacité est à l'origine de ce calendrier chargé.

Nous espérons que la majorité des membres nous retournera leur bulletin de vote, confirmant ainsi leur intérêt au bon fonctionnement du syndicat.

En plus de cette édition spéciale du journal «Le Pionnier», vous pouvez consulter le site Internet de votre syndicat à l'adresse suivante info@semb-saq.com

Vous y trouverez des informations pertinentes sur les élections en cours et une foule de sujets concernant le syndicat telle la convention collective, etc. Vous pouvez également consulter la reproduction du code d'éthique qui a été distribué aux candidats. (Il n'y a malheureusement aucune candidate).

Nous espérons que cette élection se déroulera dans l'ordre et le respect de celles et ceux qui ont dirigé le syndicat mais aussi et surtout dans le respect des candidats entre eux.

Bonne votation et solidarité à toutes et à tous.

Maïnon Perron
Secrétaire d'élection

François Juneau
Président d'élection

ÉLECTIONS 2005

Constitution : outil démocratique

Chaque syndicat possède une constitution ou des statuts et règlements. Les informations comprises dans un tel document guident le syndicat dans son fonctionnement afin de faciliter la prise de décisions des membres affiliés. La procédure d'élection y est clairement définie. Au SEMB SAQ-CSN, il est prévu qu'un comité d'élection composé de la présidence, du secrétariat et assisté de deux personnes scrutatrices doit prendre en charge le processus d'élection.

Jusqu'à maintenant les informations suivantes relatives aux élections ont été transmises par le comité d'élection :

22 août envoi à tous les membres des documents suivants :

- avis de déclenchement des élections
- procédure des élections
- procédure à suivre pour l'obtention d'un bulletin de mise en candidature
- mot du président du comité des élections

Échéancier électoral a également été transmis à tous les membres :

23 septembre (17h)

- date limite pour la réception des bulletins de mise en candidature

11 octobre envoi à tous les membres des documents suivants :

- édition spéciale du journal «Le Pionnier» devant paraître simultanément sur le site Internet www.semb-saq.com
- bulletins de vote
- enveloppe retour pré-adressée et pré-affranchie

7 novembre (17h) date limite pour la réception des bulletins de vote pour tous les postes en élection

8 novembre comptage des bulletins de vote reçus par le comité des élections

9 novembre annonce du résultat des élections

16 novembre (17h) date limite permettant aux candidates et candidats de demander un recomptage des bulletins de vote. Cette demande doit être adressée par écrit à la présidence du comité des élections

21 novembre installation des membres du comité exécutif élus prévue au 1601 De Lorimier à la salle Michel Chartrand en présence des organismes : CSN, FEESP et CCMM.

Qui a le droit de vote selon les Statuts et règlements du SEMB SAQ-CSN?

Selon l'article 63, *tout membre en règle lors de l'élection a le droit de vote*. Il faut absolument avoir signé sa carte de membre et avoir acquitté les droits d'entrée de 5\$.

Période et modalités de votation

Au moment de la présentation des candidatures à l'un ou l'autre des postes au comité exécutif, s'il n'y a que le nombre voulu de candidats ou de candidates mis en nomination, ils ou elles seront proclamé-e-s élu-e-s par acclamation par le président d'élection. Dans de telles circonstances, les résultats paraîtront dans l'édition spéciale du journal «Le Pionnier».

Le déroulement du vote se fera entre le 11 octobre envoi de l'édition spéciale du journal «Le Pionnier» et le 7 novembre 2005 17h date limite pour recevoir les bulletins de vote. Chaque membre recevra un bulletin postal ne pouvant être reproduit afin que personne ne puisse voter illégalement.

Lorsque les délais de dépouillement du vote auront été épuisés, le président procédera à l'installation des élu-e-s au comité exécutif.

Finalement, il ne nous reste qu'à souhaiter bonne chance à toutes les candidates et tous les candidats en lice pour les élections du SEMB SAQ-CSN.

Éléments pour un code d'éthique dans le cadre des élections

Le SEMB SAQ, maintenant affilié à la CSN, est un mouvement qui s'est toujours inspiré d'une certaine manière d'être et de faire plus que d'un catalogue où seraient colligées les règles déterminant le fonctionnement de la vie du mouvement dans tous ses détails.

Cela s'applique aussi bien à la qualité des relations qui doivent s'établir entre les personnes dans l'exercice de leurs occupations militantes, qu'au respect de ces mêmes personnes quand elles deviennent candidates à l'un ou l'autre des postes électifs dans le syndicat.

Ainsi, poser sa candidature doit s'inscrire à l'intérieur d'une démarche profondément syndicale où le respect des personnes, de leurs idées, de leur engagement, interdit le recours à des procédés, des propos, des écrits ou des moyens qui viendraient à l'encontre des principes syndicaux qui guident notre action au quotidien. Les propos ou écrits injurieux, racistes ou de mauvais goût, les attaques personnelles ne peuvent être tolérés, à quelque moment que ce soit et particulièrement à l'occasion des élections au SEMB SAQ.

Il faut continuellement garder à l'esprit que, même si les idées sont portées par des personnes, le débat, entre autres dans ses dimensions électorales, en demeure un d'idées. S'éloigner de ce principe ferait courir à notre syndicat des dangers dont on peut constater ailleurs les effets dévastateurs.

De plus, au niveau des communications, nous devons avoir le souci d'uniformiser les chances d'accès pour toutes les candidates et tous les candidats. En ce sens la parution du journal «Le Pionnier» édition spéciale Élections et le site Internet du syndicat permettent cette uniformisation.

Toutefois, aucun des membres du comité des élections ou toute personne appelée à travailler à la production de ce journal ne sera autorisé-e à corriger les fautes d'orthographe ou de syntaxe. Il est de la responsabilité exclusive des candidates et candidats de veiller à ce que leur texte de présentation respecte leurs idées, orientations et soit corrigé avant d'être envoyé au comité des élections. Le président et la secrétaire d'élection pourront refuser en partie ou en tout le texte d'un candidat ou d'une candidate si dans ce dernier, le présent code d'éthique n'est pas respecté.

À ce moment, la candidate ou le candidat aura 24 heures pour modifier son texte et le soumettre à nouveau. S'il y avait négligence de produire un nouveau texte, seule la photographie et les informations minimales (succursale, poste convoité, etc.) seraient imprimés dans le journal «Le Pionnier» et mis sur le site Internet du syndicat.

En cas de négligence d'une candidate ou d'un candidat de respecter ce code d'éthique, le président d'élection en saisira les membres par le moyen jugé le plus approprié.

François Juneau
Président d'élection

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTENCE

Robert Beaulieu

Je travaille pour la SAQ et suis membre du syndicat depuis 1975. Militant depuis toujours je participe à ma première grève en 1976 avant même d'avoir terminé ma période d'essai. J'ai été élu à plusieurs reprises délégué de succursale.

En 1982, à la demande du syndicat, je siège comme dirigeant bénévole à titre de président du conseil de surveillance de la Caisse d'économie des employés de la Société des Alcools du Québec. Je suis réélu à ce poste pendant près de 10 ans. Après quoi je pose ma candidature comme membre du conseil d'administration. Environ cinq ans plus tard, on me fait l'honneur de me confier la présidence de la caisse. Je siège comme président, dirigeant la Caisse en conciliant les susceptibilités des trois syndicats, des associations de cadres et celles des employés non syndiqués qui forment le groupe des membres. Je conserve cette fonction au travers de toutes les embûches qui ont mené à la fusion avec la Caisse Desjardins des fonctionnaires du Québec. A cette époque, je milite aussi pour les caisses de groupe. Je suis actif au sein de la Fédération des caisses d'économies Desjardins du Québec ainsi que de l'Association des présidents et présidentes de caisses d'économies du Québec. J'y suis élu comme administrateur pour un mandat puis comme secrétaire du CA avant de devenir inéligible suite à la fusion de la Caisse.

A la demande des dirigeants du syndicat, j'ai représenté ce dernier lors de la conception du logiciel GASPÉR en 1999. Durant les quatre années passées j'ai supervisé la confection des horaires de travail ainsi que la mise à niveau à la suite de la signature de la Convention collective en mars 2005. J'ai été le gestionnaire syndical de GASPÉR jusqu'au 8 septembre 2005.



Lors du dernier conflit, j'ai coordonné le piquetage pour les divisions 011 et 058 dans l'Estrie. J'ai milité avec le Conseil Central de l'Estrie pour la mobilisation et pour le soutien financier des grévistes. La connaissance intime du milieu et mon implication de longue date dans le mouvement Desjardins a permis au SEMB de recueillir plusieurs dons d'argent, y compris environ 10 000\$ de différentes Caisses d'économies avec l'appui de l'Association des présidents, au profit du fond de secours des membres.

J'ai brièvement été présent aux tables de négociations avec le comité de négo. J'ai aussi activement et intensément participé à la rédaction des textes de cette nouvelle Convention ainsi qu'au développement des positions et interprétations syndicales s'y rapportant.

Ce cheminement m'amène à poser ma candidature à la présidence car je crois qu'il m'a procuré l'expérience nécessaire pour pouvoir exercer un leadership au sein d'une organisation, tout en mettant à profit les aptitudes de chacun, au sein d'une direction collégiale et démocratique. Une telle direction collégiale, regroupant particulièrement des jeunes bénéficiant de l'appui de conseillers plus expérimentés qui possèdent la culture

SEMB et l'âme historique de notre syndicat, me semble tout indiqué pour insuffler un renouveau à notre force ouvrière, en continuité et sans trahir le passé de Pionnier de notre syndicat.

Comme vous le savez le SEMB, premier syndicat de la fonction publique du Québec (faut-il le rappeler?), a une riche histoire de lutte et de nombreux acquis, qui doivent être préservés et transmis. Cette transmission peut se faire harmonieusement et dans le respect, sans déchirement ni mise en accusation. Sans critiquer les dirigeants passés, car j'ai trop de respect pour ceux qui les ont élus, il me semble que la marche vers le futur n'implique pas de faire table rase du passé... au contraire.

Notre structure doit être modernisée pour se préparer au futur. Cette modernisation est d'autant plus pressante qu'elle est attendue et nécessaire depuis 20 ans. Cette modernisation passe par une nouvelle constitution qui inculquera une nouvelle façon de faire. A mon avis cette nouvelle façon de faire devra inclure un mécanisme de consultation démocratique. En effet trop souvent par le passé a t'on reproché aux différents exécutifs d'avoir modifié la Convention collective sans consulter les membres.

Il est évident que le syndicat doit aspirer à l'amélioration des conditions de travail du plus grand nombre. Il est aussi évident qu'à l'occasion ces avancées pour la majorité passent par du sur-place pour un petit nombre. Ces enjeux doivent être débattus et décidés d'un commun accord.

Je m'engage à préparer notre syndicat pour le futur sans oublier ni perdre de vue notre passé, en cultivant la fierté de notre histoire et en augmentant la communication et la démocratie.

Je m'engage à ce que la nouvelle structure soit plus ouverte, plus transparente, plus démocratique.

Je m'engage à ce quelle inclure un mécanisme de consultation décisionnel pour tout changement à la Convention collective.

Syndicalement vôtres

Robert Beaulieu

ÉLECTIONS 2005

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTENCE

Christian Charbonneau

Le conflit que nous avons traversé à laisser de profondes cicatrices dans nos cœurs et notre esprit. Ayant moi-même été congédié, faisant l'objet de poursuites que l'employeur n'a toujours pas abandonnés, et n'ayant réintégré mon poste de conseiller en vins que 4 semaines après le retour au travail. Je comprends donc très bien les sentiments qui vous habitent.

Ceci dit, la vie continue et nous ne devons pas nous laisser aveuglé par le ressentiment. Nous devons plutôt utiliser cet événement comme un révélateur, nous permettant d'identifier et d'analyser objectivement les faiblesses organisationnelles que nous aurions dû et que nous aurions pu corriger avant le conflit. Nous devons pour que ces événements ne se reproduisent plus, viser plus haut et surtout faire mieux!... C'est pour apporter ces correctifs que je me présente à la présidence de notre syndicat.

Le mandat du prochain exécutif en sera principalement un de réorganisation administrative et politique. À cette fin l'exécutif entreprendra une série de réformes, qui permettront de mettre en place les infrastructures nécessaires à préparer et supporter les négos de 2009. Pour ce faire, l'exécutif devra au cours des 24 prochains mois faire preuve de rigueur, de leadership, d'imagination et d'innovation.

À ce titre, les 12 semaines de conflit ont fragilisées les finances de notre syndicat. Nous devons donc rapidement refaire la santé financière de notre organisation. La solution facile consisterait à couper dans les services que nous finançons tous, ou pire de hausser la cotisation syndicale!... Rassurez vous, mon exécutif fera preuve d'imagination et adoptera des mesures correctives novatrices.

En premier lieu, mon exécutif va bien entendu appliquer des mesures de contrôle des dépenses. Ces mesures seront complétées par une politique d'affichage qui fera en sorte que les gens appelés à travailler au bureau du syndicat, le seront sur la base de leur compétence, et pour un mandat clairement défini dans le temps. Ce qui permettra à mon exécutif de limiter la taille de l'administration au strict minimum, d'assurer le bon



fonctionnement de nos institutions et la qualité des services.

De plus, mon exécutif adoptera des mesures visant à augmenter et diversifier nos sources de revenus. Ces mesures nous permettront de dégager une marge de manœuvre supplémentaire qui fera en sorte que nous ne dépendrons plus uniquement des cotisations syndicales pour financer l'ensemble de nos obligations.

Ceci dit, comme nous travaillons pour l'une des trois vaches à lait du gouvernement. L'importance du politique qui en découle, impose pour tout candidat à la présidence, qu'il soit capable de faire face à des adversaires du calibre de Lucien Bouchard et de pouvoir s'exprimer devant les médias. De plus, il doit afin de promouvoir les intérêts de notre communauté auprès des pouvoirs publics, connaître les us et coutumes de la faune parlementaire. Enfin, il doit connaître le décorum et le langage de l'Assemblée Nationale afin de pouvoir présenter les mémoires que notre organisation sera tôt ou tard appelé à déposer en commission parlementaire.

L'autre obligation que la grande majorité des autres syndicats n'ont pas à vivre est notre statut de syndicat national. En effet, notre dispersion sur le territoire de même que le fait que nous n'y sommes pas distribués également, cause un stress structurel considérable à nos institutions qui ont l'obligation d'offrir la même qualité de service partout. Cette situation est aggravée par le fait que nos structures politiques sont de moins en moins adaptées à faire face rapidement et adéquatement à ses obligations. Pour remédier à

cette situation, nous devons modifier nos structures politiques et leur fonctionnement en profondeur.

En premier lieu, afin de dynamiser l'exécutif, nous devons transformer notre exécutif de représentation territoriale en exécutif de fonction. Nous devons ensuite équilibrer les fonctions délibératives et résolutionsnelles au sein de l'exécutif et donner au président les moyens d'exercer un leadership effectif.

En second lieu, afin d'améliorer les services de proximité offerts par notre organisation, et la représentativité du conseil général; Nous devons mettre fin à la sous représentation chronique des zones urbaines et sub-urbaines au sein du conseil général.

De plus, nous devons pour dynamiser nos institutions revoir le rôle du conseil général. Celui-ci aura le pouvoir de créer des comités de surveillance, qui auront pour but d'enquêter sur la façon dont l'exécutif s'acquitte de ses mandats. Ces comités feront rapport au conseil général, qui pourra faire des recommandations à l'assemblée générale, afin que cette dernière puisse mandater l'exécutif en conséquence.

Pour assurer une vie démocratique dynamique et égalitaire. Tous les postes de l'exécutif seront élus au suffrage universel. De plus, l'actuel mode de scrutin sera remplacé par un mode de scrutin à deux tours. Enfin, pour faire en sorte que chaque vote compte, la majorité des suffrages devra se dégager dans au moins 13 des 24 régions que comptera le nouveau conseil général.

L'élection au poste de président revêt dans nos statuts actuels un caractère particulier. En effet, à l'exception de la trésorerie c'est le seul poste de l'exécutif qui est élu par l'ensemble des membres de notre organisation. Le mandat que vous lui accorder devient de facto le programme de l'exécutif pour les 24 prochains mois.

Depuis la fin des années 70 jusqu'en 1995, j'ai développé une solide expérience du travail d'exécutif au sein d'organisations étudiantes puis de diverses organisations politiques. De plus, mon implication syndicale depuis 2000, d'abord à titre de responsable de la réforme de nos statuts. Puis de la réorganisation de l'île de Montréal jusqu'à l'automne 2002. Enfin comme premier délégué du secteur Sud-ouest de Montréal jusqu'à la fin du dernier conflit. L'ensemble de ces expériences m'ont permis d'identifier les problèmes et les réformes que nous devons apporter à notre organisation pour préparer la victoire de 2009. Il ne me manque que le mandat présidentiel pour en débiter la réalisation.

Christian Charbonneau
Conseiller en vins
23191 LaSalle

ÉLECTIONS 2005

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTENCE

Éric Forget

Camarades,

Cette dernière année en fut une de grands bouleversements pour notre syndicat. Tout d'abord des négociations difficiles avec l'employeur et, ensuite, un long conflit de travail qui mena à la signature de notre nouvelle convention collective. Tout ceci, sans compter les nouvelles contraintes budgétaires qui viennent directement affecter notre vie syndicale. C'est justement pour ces raisons, qui nécessiteront une bonne dose de courage, de détermination et de leadership, que j'ai décidé de poser ma candidature à la présidence du SEMB-SAQ CSN.

Affiliation à la CSN

Devant l'entêtement de notre employeur le combat que nous menions était légitime mais nos ressources se sont révélées insuffisantes. La CSN est venu nous donner le coup de pouce dont nous avons besoin. Qu'est-ce que la CSN pour moi? Pour avoir beaucoup travaillé, ces derniers mois, avec leurs différentes instances, je constate que la CSN est un outil de travail riche et efficace permettant aux syndicats de se développer à leur plein potentiel sans pour autant perdre leur autonomie. En travaillant fort et avec détermination, c'est nous qui continuerons de décider vers où nous allons, la centrale nous offrira de l'expertise, de l'expérience et un support pour atteindre les buts que le SEMB se seront fixés.

Statuts et règlements

L'arrimage avec la CSN met en évidence nos problèmes de structure; elles sont désuètes et dépassées. En effet, les derniers amendements à notre constitution datent de 1973. Les démissions successives à l'exécutif ont mis en veilleuse les travaux déjà entamés par le conseil général; travaux qui avaient pour but de remettre le syndicat sur la bonne voie. Par exemple, les nouveaux statuts prévoient, entre autre, l'imputabilité des élus syndicaux, qui se verront attribuer des mandats clairs, ce qui ouvrira la porte à l'efficacité et à la compétence plutôt qu'à la popularité. Par exemple, dans les nouveaux statuts, il est prévu que chaque membre de l'exécutif sera élu en fonction d'une tâche spécifique plutôt que pour



représenter une région. Ainsi, il y aura un vice-président relations de travail succursale, un vice-président mobilisation, etc. La mise en place des nouveaux statuts et règlements devrait être la **priorité de tous les membres du prochain exécutif**. De plus, je m'engage à veiller à ce que ces nouveaux statuts soit débattus au conseil général et ensuite accepté par l'assemblée générale dans la première année de mon mandat. Ainsi, le syndicat sera prêt dès 2007 à enclencher de nouvelles élections et ainsi moderniser notre organisation afin de mieux faire face aux problématiques actuelles.

La vice-présidence Montréal par Intérim

Pendant mon intérim au poste de vice-président Montréal, je me suis vu attribuer l'épineux mandat des relations de travail. À l'intérieur de ce dossier, je me suis concentré à établir des bases solides à la coordination des relations de travail en appliquant les nouvelles dispositions de l'article 15 c'est à dire, la décentralisation des griefs permettant aux délégués régionaux de prendre part activement dans les enquêtes de griefs de leur région. J'ai aussi encouragé l'implication de nos membres conseillers en vins en leur permettant de participer activement au comité paritaire de formation et en ayant pleine latitude pour mettre à profit leur expérience et leur grande compétence dans leur métier. Le syndicat EST ses membres, et ceux-ci doivent être encouragés à participer aux comités dont les décisions les toucheront directement dans leur milieu de travail. Cette façon de faire permet à des membres de participer au processus décisionnel sans nécessairement devoir être un

officier syndical.

En raison des contraintes budgétaires, je me donne comme mandat d'axer notre syndicat vers le militantisme, essentiel à une vie syndicale plus riche et plus active. J'ai la vision d'un SEMB unis et fort et l'implication de tous les membres sera nécessaire pour y arriver. Je m'engage à vous respecter en prônant la transparence, qui doit nécessairement passer par l'amélioration des communications au sein de notre organisation. Le lien de confiance entre les élus et les membres pour qui ils travaillent doit renaître de ses cendres.

Il est aussi important de bien exercer notre droit de vote pour les autres postes à l'exécutif. Des membres solidaires et un comité exécutif solidaire assureront un rapport de force au SEMB-SAQ CSN.

Pour un syndicat fort je supporte Benoit Richer à la trésorerie, Éric Brunet à la vice-présidence Montréal Succursale, Sylvain Faubert à la vice-présidence région et Joël Beaulieu à la vice-présidence Québec succursale.

Préparons ensemble notre avenir syndical!

Eric Forget

Embauche à la SAQ :
9 novembre 1998

2005/06 – aujourd'hui :
Vice-président Montréal par intérim

2003 – 2005 :
Délégué régional de Montréal

2002 (printemps) :
Comité de réorganisation de Montréal

2001 et 2002 :
Représentant syndical Grande vente annuelle d'entrepôt

2000 – 2002:
Membre du GTC, division 68

1999:
Divisionnaire syndical, division 68

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTENCE

Marc Lapointe

Bonjour à vous tous,

Mon nom est Marc Lapointe, je suis au service de l'entreprise depuis 30 ans et j'occupe présentement un poste de conseiller en vins. J'ai des études en administration à l'Université de Sherbrooke, de multiples formations sur le vin et une forte expérience en relations humaines.

J'ai été président de différentes associations sportives, culturelles et communautaires. Ma plus belle expérience a été celle de conseiller municipal à Boucherville où il m'a fait plaisir de rendre service aux citoyens et où j'ai appris à gérer un budget municipal de 45 millions de dollars.

Ma carte d'identité : mon intégrité totale.

Voici les raisons majeures qui me motivent à poser ma candidature à la présidence du SEMB. Comment se fait-il que même s'il n'y a pas eu de conflit depuis 1979 nos finances se retrouvent dans un état si lamentable et que le désintéressement soit si intense face à notre mouvement syndical?

Il est donc très important de se retrousser les manches et de revoir nos façons de faire.

En premier lieu je m'engage, tel que demandé par la CSN, une grande centrale que nous devons respecter, à changer nos statuts et règlements.



Et ma priorité : une restructuration financière majeure où toutes les dépenses devront être justifiées (voir la lettre de M. Henri Corbin). Nous devons coûte que coûte retrouver notre santé financière.

De plus, je tiens à communiquer avec les membres sur une base régulière dans le but primordial de les informer de nos activités financières et décisionnelles.

De toute évidence, il serait judicieux et d'un grand intérêt de tendre la main aux hauts dirigeants de l'entreprise afin d'harmoniser nos relations déjà trop tendues par les événements passés. Ainsi nous pourrions revoir, dans la mesure du possible, des clauses déconcertantes de l'article 8 et du règlement des conseillers en vins, redonner aux travailleurs des bureaux de bonnes conditions de travail et envisager la possibilité

que l'employeur participe à nouveau à une assurance optique/dentaire.

Ainsi je vous offre ma longue expérience, mon honnêteté, mon désir de refaire les choses pour assurer une bonne défense des droits des membres. Un travail d'équipe est nécessaire pour retrouver la motivation, la joie, l'amour du travail et surtout la confiance, l'appartenance et l'estime syndicale qui nous tenaient tellement à cœur dans le passé.

Je tiens à vous offrir mon aide et j'espère avoir le plaisir de nouer de nouvelles amitiés.

Travaillons ensemble!

Marc Lapointe

CANDIDATS À LA TRÉSORERIE

François Boivin

A vous tous qui êtes préoccupés...

C'est avec un plaisir inestimable que je vous avise de mon intention de briguer, lors de cette prochaine élection, le poste de trésorier au sein du Syndicat des Employés de Magasins et de Bureaux (S.E.M.B.) de la Société des Alcools du Québec.

A l'emploi de la SAQ depuis bientôt 16 ans, dont cinq à titre de régulier à temps plein à la succursale de Place Jean Lesage, je constate rétrospectivement plusieurs **dysfonctions** dont **certaines sont contraires à la plus élémentaire démocratie**, a fortiori, lorsqu'elles émanent d'une structure syndicale. A ce titre, permettez-moi l'évocation d'un exemple. Lors de notre récent conflit de travail, nous avons subi et assumé, avec de lourdes contraintes personnelles, les difficultés que connût la direction syndicale à nous verser les per diem hebdomadaires. Cette situation trouva sa finalité résolutive dans un emprunt pour le moins conséquent. Devant cette réalité, j'ai vite fait de demander à mes représentants de pouvoir consulter les états financiers depuis l'an 2000. J'ai enfin reçu lesdits documents après plusieurs semaines d'attente. Et suite au dépôt d'une plainte à la Commission des relations du travail, référant dans ma requête à l'article 47 du code du travail, qui oblige le syndicat à fournir ses états financiers aux membres.

Cette négation du droit à l'information par les administrateurs syndicaux (qui nous sont redevables car élus, il faut s'en souvenir) et l'obligation de formaliser cette doléance devant un tribunal est idéologiquement annihilante mais révèle aussi au regard de tous l'étonnante opacité organisationnelle caractérisant maintenant le syndicat.



Ainsi, si vous me faites confiance et choisissez de m'élire, voici ce en quoi, devant vous, je m'engage :

- **A donner un sens palpable et quotidien au concept de démocratie syndicale**, ce qui empiriquement signifie une **transmission à demande de l'information souhaitée et réclamée**;
- **A axer ma pratique dans le respect de l'éthique, de la transparence et de l'intégrité**;
- **A assurer une gestion financière rigoureuse et ouverte à l'examen de tous**;
- **A combattre avec détermination l'injustice**;
- **A faire la lumière sur les abus des dernières années.**

Vous représenter et vous servir avec dignité et respect, tel est mon leitmotiv, (signifie : motif - volonté).

Bien à vous.

François Boivin

Henri Corbin

Tout d'abord permettez-moi de prendre quelques minutes de votre temps pour me présenter à vous et ainsi vous expliquer la motivation qui me pousse à poser ma candidature au poste de trésorier pour le SEMB.

Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas, je me nomme Henri Corbin, caissier principal depuis 31 ans à la SAQ. J'ai fait mes études en comptabilité et j'ai une solide expérience en finance.

Je suis conseiller municipal pour la ville de Sainte-Julie depuis 9 ans maintenant. Je siège sur différents comités qui touchent aux finances de la municipalité qui a un budget annuel de près de 32 millions de dollars. J'ai aussi siégé sur le CVD (comité de vérification déontologique des Caisses Desjardins) durant l'année fiscale 1999-2000.

Si je suis élu par les membres, voici mes priorités:

1- Nomination d'une firme de vérificateurs pour vérifier les états financiers des 5 dernières années. Je m'engage de plus à communiquer aux membres, sur une base mensuelle, l'évolution de ce dossier.

2- Couper toutes les dépenses drastiquement. Finis les repas, finis les cellulaires, fini le kilométrage inutile, finis les chambres d'hôtels et les condos et surtout finies les libérations syndicales excessives qui nous ont coûté près d'un million de dollars en 2004.

3- Une bâtisse évaluée à plus d'un million de dollars et qui nous coûte des dizaines de milliers de dollars en frais divers tels les taxes, l'entretien du bâtiment, l'électricité, etc. Est-ce nécessaire? Je crois que non. C'est pourquoi je m'engage à disposer de l'immeuble ainsi que de tous les biens superflus qu'il contient. Les sommes ainsi perçues iront réduire la dette contractée de 4 millions. Nous pensons que la CSN devrait être capable de nous fournir un local à Montréal et à Québec.



4- Pour terminer, dans le présent mandat, je m'engage à vous présenter les états financiers de façon claire et précise.

Je tiens à apporter mon soutien à mes confrères Marc Lapointe, candidat à la présidence et Alexandre Joly candidat à la vice-présidence Montréal. Car à moi seul je ne pourrais relever ce défi.

Travaillons ensemble!

Henri Corbin

ÉLECTIONS 2005

CANDIDATS À LA TRÉSORERIE

Benoit Richer

Bonjour,

Mon nom est Benoit Richer et je travaille à la SAQ depuis 15 ans dans le réseau des succursales. J'ai été temps partiel pendant 10 ans et j'ai un poste de régulier depuis 2000.

Je m'implique au sein du syndicat en tant que délégué régional de la Rive-Sud de Montréal depuis mars 2005.

J'ai également participé à la rédaction de dossiers de griefs et aux renseignements de la ligne téléphonique du syndicat pour les questions que les membres du SEMB ont sur l'interprétation et l'application de la convention collective.

Voici les raisons pour lesquelles je m'implique au SEMB.

Un syndicat est un outil essentiel pour avoir prise sur sa vie au travail, pour forcer la mise en place de conditions de travail qui respectent les travailleuses, les travailleurs.

Etant donné que l'on passe une bonne partie de notre vie au travail, il est important de s'impliquer au sein du syndicat, avec conviction. C'est la raison pour laquelle je participe activement, pour aider à atteindre les meilleurs résultats possibles pour l'ensemble des membres.

Je convoite le poste de trésorier.

Le trésorier a l'importante responsabilité des finances du syndicat. Il doit s'assurer que les cotisations recueillies des membres soient dépensées avec toute la considération et la prudence que mérite cet argent collectif.

Le trésorier est responsable de l'administration financière et de la bonne gestion des biens du syndicat. Il doit donc s'assurer que les transactions financières soient comptabilisées correctement dans les registres comptables.



Je suis en mesure d'assumer ses responsabilités. J'approche celles-ci avec éthique professionnelle.

En tant que trésorier, je ne me limite pas seulement à tenir en ordre les registres comptables du syndicat. Je représente les intérêts des membres du SEMB face à l'employeur.

Un syndicat a pour objectif de promouvoir et de défendre les intérêts de l'ensemble de ses membres et non pas seulement de quelques-uns.

Je suis solide devant la partie patronale et je connais très bien notre convention. J'ai des convictions syndicales solides et je suis capable de les représenter face à l'employeur. J'ai des qualités de rassembleur, je m'occupe de mes tâches avec honnêteté et transparence et je traite tout le monde de la même manière, sans favoritisme.

Il est important d'avoir un comité exécutif solide face à l'employeur. C'est pourquoi je donne mon appui à Eric Forget au poste de président du SEMB et à Eric Brunet au poste de vice-président Montréal.

Merci.

Benoit Richer

Daniel Roy

La décision de me représenter n'a pas été facile. Le travail est colossal, ingrat, et comporte beaucoup de bénévolat. Mes convictions syndicales ont quand même eu raison de moi.

À mon arrivée à la trésorerie, je fus confronté à un certain laxisme dans la gestion de notre syndicat. J'ai dû prendre des décisions difficiles et impopulaires pour assainir la situation financière. En appliquant quotidiennement une gestion rigoureuse, force est d'admettre que cela porte fruit. De fait, c'est la seule ligne directrice que j'ai l'intention de conserver.

Dans l'optique d'un second mandat, j'aimerais terminer le travail déjà amorcé. Un des projets que j'ai commencé, mais que je n'ai pas terminé, compte tenu de la charge de travail et du temps qu'il faille y consacrer, est le club d'achat. En effet, créer un groupe d'achat de 4,000 clients potentiels est très intéressant pour des commerçants. En revanche, les compagnies et commerçants accordent des rabais significatifs aux membres du club d'achat SEMB. Au nombre des réalisations au niveau des ententes de service, il y a :

SSQ Assurance générale
(auto et habitation)

Laplante et Associés
(service juridique)

Bell Mobilité
(sur le point d'être conclut)

Et d'autres projets sont en cours de réalisation.



Au-delà des prétentions à ma réélection, j'aimerais surtout faire prendre conscience aux membres, que le syndicat c'est nous. Nous nous relevons à peine d'un conflit de travail qui a été très difficile, mais n'oublions pas que nous avons tous un rôle à jouer dans notre syndicat. Nous devons garder la cohésion du groupe, car c'est la seule façon de rester forts. C'est pourquoi je sollicite un nouveau mandat.

Daniel Roy
Succursale #23218

ÉLECTIONS 2005

CANDIDAT À LA TRÉSORERIE

André Royer

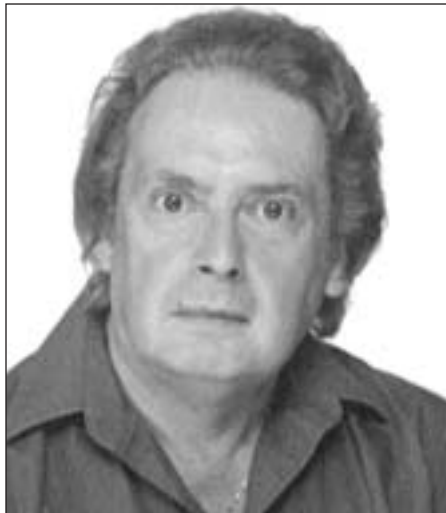
À TOUS LES EMPLOYÉS MEMBRES
DU SEMB-SAQ

Suite à la grève désastreuse que nous venons de subir et aux conséquences fatales sur l'état de nos finances ainsi que sur celles de notre syndicat, je m'adresse à vous, par la présente, pour que vous considériez à nouveau ma candidature au poste de trésorier.

Ce conflit fut l'aboutissement d'un grave manque de jugement de la part de notre syndicat. Alors que tout était encore à négocier, on nous a entraîné dans une grève suicidaire en croyant naïvement qu'à l'approche de la période des Fêtes, notre employeur prendrait peur et acquiescerait immédiatement à toutes nos revendications. Cela démontre un manque flagrant d'expérience, nous n'avons qu'à nous rapporter à la première grève de notre syndicat en 1964 pour nous en convaincre. Alors qu'aucun article n'avait encore été paraphé, les employés du temps décidèrent de déclencher une grève au début du mois de décembre laquelle perdura jusqu'au milieu du mois de février. Les similitudes avec ce que nous venons de vivre sont particulièrement frappantes.

En ce qui concerne la gestion de nos finances, en optant pour moi vous pouvez être assurées de mon entière intégrité, de ma transparence et ma détermination à mettre sur pied une gestion serrée de nos coûts d'opération ayant pour objectif immédiat d'éliminer le plus rapidement possible notre dette accumulée durant ce conflit pour ultimement réduire les cotisations de nos membres.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, laissez moi seulement souligner que je suis délégué syndical depuis mon arrivée à la Société des alcools, que je suis membre du GTC de ma division et que j'ai participé activement à toutes les grandes batailles dont celle contre la privatisation en 1985 où je fus amené à témoigner pour faire la preuve avec chiffres à l'appui de la non rentabilité du projet. J'ai également une formation universitaire en Relations de travail et en Analyse financière.



Dans tous les cas, je vous conjure de ne pas voter à la légère et d'opter pour des représentants d'expérience qui méritent votre confiance et qui seront en mesure de vous représenter dignement pour que notre syndicat puisse regagner le lustre perdu suite à ce conflit.

André Royer
Délégué syndical succ. 23186
Membre du GTC division 70

ÉLECTIONS 2005

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE / SUCCURSALES MONTRÉAL

Éric Brunet

Chères et chers membres du syndicat

Les derniers mois ont été difficiles et bien des sacrifices ont été nécessaires pour rester unis. Nous sommes maintenant entrés dans une période de grands changements. La modernisation de nos structures syndicales est inévitable et nous devons aller de l'avant avec le projet de changement des statuts et règlements du SEMB-SAQ-CSN afin de remplacer un système de fonctionnement désuet datant des années 70. Les travaux déjà entamés par le conseil général prévoient une plus grande imputabilité des élus syndicaux et une meilleure représentativité de la grande région métropolitaine. Par exemple, l'île de Montréal passera à 5 délégués régionaux au lieu d'un seul qui devait se faire assister de 5 délégués de secteur n'ayant cependant pas de droit de vote au sein du conseil général. Ces amendements seront présentés à l'assemblée générale et devront être entérinés lors d'une tournée provinciale. Je m'engage donc à assurer le bon fonctionnement du processus.

Durant mon mandat de délégué de secteur ainsi que mon intérim en tant que délégué régional de Montréal, un des problèmes majeurs auquel j'ai eu à faire face, est la difficulté à faire parvenir rapidement l'information jusqu'aux membres sur le terrain. Le réseau de succursales réparti sur un vaste territoire est une problématique à laquelle nous devons trouver des solutions. Une incitation à l'utilisation du site web du SEMB doit être une priorité. L'Internet demeure le moyen le plus accessible (en succursale ou à la maison) et le moins coûteux pour transmettre efficacement un message important. Une valorisation du site incitera très certainement les membres à aller le consulter fréquemment. Il est quasi-impossible pour les délégués régionaux présentement de faire circuler une information dans les 24 heures sans mobiliser une foule d'individus. Une meilleure communication avec les membres accroîtra l'efficacité de notre syndicat.

Le conflit, comme nous le savons, nous a laissé dans une situation financière précaire, plus que jamais nous aurons besoin du militantisme des membres afin de progresser dans nos revendications. Il est important pour les élus de valoriser l'implication syndicale. Plus d'informations et de transparence feront en sorte, je l'espère, que plus de gens prendront goût à la vie syndicale active ce qui fera en sorte de nous assurer une bonne relève



pour l'avenir. Les délégués régionaux devront avoir le mandat d'impliquer d'avantage les divisionnaires syndicaux, les GTC et les personnes de soutien (poteaux) qui leur apporteront un support indispensable au respect de notre convention collective.

Notre principale force réside dans la fierté et le caractère qui nous ont permis de passer au travers treize longues semaines de conflit. Celles-ci resteront gravées à jamais dans ma mémoire. Elles m'auront appris que c'est dans l'adversité qu'un être grandit. Nous avons tous grandi et il est maintenant temps de le démontrer!

Il est aussi important de bien exercer notre droit de vote pour les autres postes à l'exécutif. Des membres solidaires et un comité exécutif solidaire assureront un rapport de force au SEMB-SAQ-CSN. J'appuie donc Éric Forget à la présidence ainsi que Benoît Richer à la trésorerie.

Éric Brunet

Études :
Détenteur d'un BAC en géographie de l'Université de Montréal
Embauché à la SAQ en juin 1989
Titulaire d'un poste régulier depuis 1998
Présentement COS à la succursale 23151 (Rockland)

2005/05 – aujourd'hui :
Délégué régional de Montréal par intérim
2003/11 – 2005/05 :
Délégué de secteur, Montréal Ouest-de-l'Île
2001 – 2003 :
Divisionnaire syndical division 20
1998 – 2000 :
Membre du GTC division 22
1997 – 1998 :
Délégué de la succursale 23049
1995 – 1997 :
Délégué de la succursale 23349

Alexandre Joly

Avant toutes choses je crois important de me présenter de façon très brève.

Études :

- BAC en Administration des Affaires à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).
- Certificat en Informatique Appliquée à l'Université de Montréal (UdM).
- Présentement à la maîtrise en histoire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

(Actuellement en pause pour pouvoir m'occuper pleinement des tâches qui m'incomberont advenant le cas de mon élection).

SAQ : Temps partiel depuis 7 ans.

Expérience syndicale :

- représentant de la division 81 au GTC depuis 2 ans.
- Participation active à la grève qui nous a durement frappés.
- Délégué syndical du SÉTUE (Syndicat des étudiants employés de l'UQAM) pour la faculté des sciences humaines.
- Formations syndicales de l'AFPC (Alliance de la Fonction Publique du Canada) sur la mondialisation et sur le harcèlement psychologique en milieu de travail.

Je tiens ici à souligner que je supporte et endosse entièrement les propos tenus par le candidat à la présidence, Marc Lapointe, ainsi que ceux tenus par le candidat à la trésorerie, Henri Corbin.

Abordons maintenant le vif du sujet : ma vision d'avenir pour notre syndicat.

D'abord, il est primordial de redonner enfin le syndicat à ceux à qui il appartient : aux membres! Pour moi, être élu à l'exécutif ne veut pas dire m'enfermer dans la tour d'ivoire de la rue Saint-Denis. Je me servais plutôt de cette position privilégiée pour restaurer, avec l'aide des autres élus, la démocratie au sein de notre syndicat. Il faut remettre les membres au centre des préoccupations et de toutes les décisions que nous aurons à prendre.

Ensuite, je m'engage dans les plus brefs délais, avec mes collègues, à faire une tournée syndicale provinciale qui nous permettra de modifier nos statuts et règlements mais surtout de vous donner toutes



les réponses aux questions que vous vous posez. En effet, depuis la fin du conflit nous sommes tenus dans l'obscurité la plus totale et pourtant nous avons droit à la vérité aussi brutale soit-elle!

Bien sûr, étant temps partiel, les tenants et aboutissants de l'article 8 me tiennent à cœur. Soyez assurés que je travaillerai très fort, advenant mon élection, pour bonifier l'article 8 sans causer de préjudice aux employés réguliers. Je crois qu'il est même possible de tenter de changer, en collaboration avec l'employeur, certains points litigieux de la convention collective (article 8, assurances collectives, etc.) pour que l'on puisse avoir de meilleures conditions de travail.

Je m'engage également à assainir les finances de notre syndicat et à gérer vos cotisations syndicales comme si c'était mes propres deniers.

Il va de soi que je m'engage à travailler sur tous ces dossiers en étroite collaboration avec la FEESP-CSN, et à bien informer les membres sur le fonctionnement et les structures de la CSN.

Finalement, pour tous ceux qui seraient tentés de m'attaquer sur ma relative inexpérience syndicale, je vous pose ces deux questions : qu'est-ce que les gens d'expérience ont fait pour nous ces dernières années? Comment ont-ils dépensé nos cotisations syndicales?

Le SEMB-SAQ est agonisant et il ne lui faut qu'une chose pour guérir...du sang complètement neuf!

Travaillons ensemble!

Veillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Alexandre Joly

ÉLECTIONS 2005

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE / SUCCURSALES QUÉBEC

Joël Beaulieu

Conseur et confrère de la grande région de Québec et de la Beauce,

Je sollicite aujourd'hui votre appui à ma candidature au poste de vice-président succursales de Québec. C'est avec enthousiasme et humilité que je vous propose de continuer à vous représenter devant l'employeur et aussi de continuer à promouvoir vos idées, opinions et besoins au comité exécutif de notre syndicat. Cela fait déjà près de quatre ans que je suis votre porte-parole au conseil générale à titre de délégué régional et maintenant, j'ai l'opportunité de faire plus encore à titre de vice-président au comité exécutif.

Mon mandat de délégué régional m'a permis d'acquérir l'expérience et la crédibilité nécessaire dans le domaine des relations de travail. Je n'ai jamais prit à la légère mon rôle de représentant syndical et ce n'est pas à la légère que j'envisage la fonction de vice-présidence. En effet, il n'est pas simple de représenter plus de 400 membres sur un territoire aussi vaste que celui de la grande région de Québec et de la Beauce! Pourtant, je compte y arriver en responsabilisant le plus possible les représentants syndicaux des GTCs ainsi que les divisionnaires, en élargissant au maximum le rôle des délégués régionaux et en gardant, pour ma part, le même niveau élevé de disponibilité pour répondre à vos besoins. Le syndicat n'est pas l'affaire d'un seul homme mais de l'ensemble de ses membres et le fruit du travail de militants et militantes sur lesquels(les) je suis fier de pouvoir compter!

Le dernier conflit de travail que nous avons traversés a été éprouvant pour nous tous. La confiance envers votre syndicat a été ébranlée et ce, à tort comme à raison. Le SEMB-SAQ doit à tout prix se refaire une crédibilité face à ses membres, ceux-là même qui assume son existence par leurs cotisations. Voici, en gros, mes objectifs pour y parvenir:

-L'adoption par l'assemblée générale des nouveaux statuts et règlements est primordiale afin de compléter notre affiliation avec la CSN. La constitution actuelle du SEMB-SAQ est désuète et ne permet pas de maximaliser les capacités de nos représentants syndicaux. Il s'agit pour moi d'une priorité dans un délai maximum de un ans afin que l'on puisse déclencher de nouvelles élections en regard des nouveaux statuts et règlements.

- L'adoption en assemblée générale du budget annuel du syndicat et la



présentation des états financiers de façon conforme et avec toute la transparence nécessaire. En ce sens, je promet une collaboration complète avec le comité de surveillance des finances afin que celui-ci puisse accomplir son mandat.

- Faire toutes les pressions nécessaires sur l'employeur afin de permettre la correction des nombreux irritants de la convention collective et plus principalement de l'Art.8 et de la garantie salariale.

- Faire plus avec moins... ce n'est pas un secret pour personne, la situation financière du syndicat est précaire. Il faut donc revoir notre façon de faire afin que le service aux membres ne soit pas affecté. Je doit mentionner que depuis la fin du conflit, des efforts considérables ont été investis en ce sens; je vous propose de continuer le travail amorcé!

- Faire le nécessaire pour compléter le processus d'affiliation à la CSN. Il est très important que la présence de la CSN se fasse de plus en plus sentir au quotidien et que les rôles de chacun soient définis précisément.

Si mes objectifs correspondes à vos attentes, il ne vous reste qu'à faire votre devoir et de voter en conséquence. Je m'en remet à votre jugement pour choisir le meilleur candidat! Je vous remercie d'avoir porté une attention à mon texte et au plaisir de vous représenter au prochain comité exécutif.

Il est très important aussi d'exercer votre droit de vote pour les autres postes du comité exécutif. Donnons à notre syndicat un exécutif solidaire capable de prendre les décisions nécessaires! Donnons un rapport de force concret au SEMB-SAQ CSN.

Solidarité!!!

Joël Beaulieu
SEMB-SAQ CSN Caissier-vendeur
à la succ. 33583

Patrick Viger

Chers collègues,

C'est avec plaisir que je pose ma candidature au poste de vice-président succursales Québec.

Après avoir complété des études universitaires en communication et travaillé dans ce domaine pendant quelques années, le hasard de la vie m'a amené vers une carrière à la SAQ. J'exerce maintenant avec fierté et grand plaisir le poste de caissier-vendeur depuis près de huit ans.

J'ai participé à plusieurs reprises aux travaux du GTC (groupe de travail consultatif) qui m'ont permis d'approfondir ma connaissance d'une convention collective dans ses subtilités, ses forces et ses faiblesses. Ces rapports avec nos patrons m'ont été fort précieux pour découvrir, leurs intérêts ainsi que leurs motivations réelles et cachées. J'ai activement contribué aux discussions des tables de concertation qui ont défini les orientations de nos dernières demandes syndicales.

J'ai également, lors d'emplois étudiants, initié la syndicalisation d'une boulangerie et d'un commerce de fruits et légumes.

Je continuerais avec bonheur à faire profiter ma clientèle de mon service attentionné, mais les événements malheureux des derniers mois m'ont mené à une profonde réflexion. Si aujourd'hui je sollicite votre confiance, c'est que je crois sincèrement que l'heure n'est plus aux critiques ni à la contestation. Le moment est venu de se retrousser les manches et de travailler ensemble à la naissance d'un syndicat renouvelé. Un syndicat qui saura répondre à nos intérêts. Un syndicat qui travaillera à réaliser nos objectifs.

Comme vous tous, j'ai expérimenté il y a quelques mois les plaisirs forcés du plein air hivernal. Je partage avec vous les plaies profondes et les déchirements que cela a laissé . Mais je vous invite maintenant, après tant d'espoirs déçus, de promesses frivoles et de confiance brisée, à saisir l'occasion en or qui nous est offerte de construire le syndicat que nous méritons tous depuis si longtemps.

Mes engagements pour y parvenir sont les suivants:



RÉTABLIR UNE SANTÉ FINANCIÈRE

Je m'appliquerai à ce que chaque cenne soutiré de notre travail (chaque jeudi nous rappelle cruellement que nos cotisations sont parmi les plus élevées au Québec) soit utilisé de façon responsable, intelligente et constructive. Que chacun connaisse parfaitement l'utilisation de ses généreuses contributions.

Terminés les bilans financiers aux cinq ans.

Toute libération syndicale sera soumise à une évaluation très rigoureuse.

PARTAGE DE L'INFORMATION

Tous les membres seront continuellement informés des travaux, discussions et réflexions de leurs représentants. Nous disposons d'un outil extraordinaire qui est internet, utilisons-le au maximum de ses possibilités. Le mot transparence reprendra finalement tout son sens (vérité, sincérité, limpidité) et ne représentera pas seulement une cage de verre occupée par quelques privilégiés.

SOUVERAINETÉ DE L'ASSEMBLÉE

Je travaillerai pour que dorénavant les décisions proviennent des membres pour les membres au-delà de tout intérêt ou motivation partisans. La démocratie syndicale ne sera plus un concept bidon mais une réalité quotidienne.

REVALORARISATION DE NOS EMPLOIS

Il m'apparaît primordial de poursuivre le combat pour la valorisation de nos emplois, par exemple la reconnaissance des compétences professionnelles des

suite à la page 13

ÉLECTIONS 2005

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE / SUCCURSALES QUÉBEC

suite de la page 12

conseillers en vins et l'importance du rôle de caissier principal. Soyons fiers de nos efforts et n'acceptons plus jamais qu'ils soient rabaissés par notre employeur.

RÉTABLIR UN DISCOURS CRÉDIBLE FACE À L'EMPLOYEUR

La nouvelle convention collective est en vigueur depuis seulement quelques semaines et déjà elle dévoile beaucoup de ses lacunes et aberrations.

L'application de l'article 8, entre autres, semble de toute évidence déplaire à une majorité d'employés à temps partiel et être source de désagréments importants pour l'employeur :

- besoins non comblés
- intégraux éclatés
- paiements de temps supplémentaire
- embauches non souhaitées
- etc.

Dans ces circonstances il est plus qu'urgent de choisir de nouveaux représentants qui sauront rétablir avec l'employeur un discours empreint de rigueur, de persuasion et de fermeté afin d'aborder de nouvelles pistes de solutions.

UN SYNDICAT UNI

J'entends m'employer à rétablir les ponts avec toutes les régions du Québec pour qu'une seule voix forte et puissante se fasse entendre par l'employeur.

Je m'engage à ce que tous ceux et celles de la grande région de Québec qui ont pu un jour ou l'autre se sentir orphelin de leurs représentants puissent retrouver, dans la confiance et l'honneur, la grande famille du SEMB SAQ.

UNE VOIX POUR CHAQUE MEMBRE

Les employés des succursales sont une grande ressource de talent. Je vous promets que tous ceux et celles qui voudront faire profiter au syndicat de leur compétence seront dorénavant toujours les bienvenus.

Je ne me fais pas d'illusion, les défis des prochaines années sont immenses. Mais j'ai espoir que ma détermination jumelée à votre confiance et votre appui nous permettront de leur faire face avec succès.

Unissons-nous et participons à établir un syndicat qui retrouvera la place qu'il se doit d'occuper. Ni au-dessus, ni devant mais bien au centre de nos intérêts et aspirations.

Patrick Viger
Caissier vendeur succursale
33639
418-661-8236
pviger004@sympatico.ca



Attention, bientôt il y aura une campagne d'information et de souscription à FONDACTION auprès du SEMB.

Fondation, un fonds de travailleurs, m'offre des avantages intéressants. En choisissant d'épargner par la retenue sur le salaire (RSS), je bénéficie immédiatement des avantages fiscaux*. Ainsi, le montant total que j'épargne est beaucoup plus important que la diminution de ma paie nette.

En épargnant sur une base régulière, c'est plus facile et j'accumule plus d'épargne pour ma retraite.

26 périodes de paie (Paie versée aux deux semaines)		Retenue sur le salaire			
		Investissement par période de paie			
		100 \$	75 \$	50 \$	25 \$
Revenu imposable	Avantages fiscaux* Crédits REER	Déboursé net estimé* par période de paie			
14 500 \$ à 28 030 \$	30 % 29,36 %	40,64 \$	30,48 \$	20,32 \$	10,16 \$
28 031 \$ à 35 595 \$	30 % 33,36 %	36,64 \$	27,48 \$	18,32 \$	9,16 \$
		Montant annuel correspondant			
		2 600 \$	1 950 \$	1 300 \$	650 \$

Le syndicat invite tous les membres intéressé-es à devenir actionnaire à FONDACTION. Pour souscrire, communique avec FONDACTION 1 800 253-6665 ou (514) 525-5505. Ou visite notre site internet au www.fondaction.com.

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

ÉLECTIONS 2005

CANDIDATS À LA VICE-PRÉSIDENTE / SUCCURSALES RÉGIONS

Albert Chayer

Bonjour je m'appelle Albert Chayer et je suis COS à la succursale #23054 Amos.

Je suis à temps plein depuis février 1975.

Au niveau syndical je suis délégué de magasin et membre du GTC. J'ai également occupé le poste de délégué de région pour le Nord-Ouest Québécois et ce à deux reprises, j'ai fait partie aussi du comité de surveillance des finances durant une partie du premier terme.

Je pose ma candidature au poste de délégué de région car je crois qu'il faut rétablir le contact entre les membres et les différentes instances du syndicat, être au service des membres et répondre à leurs questions. Ce qui m'incite à relever ce défi ce sont les changements majeurs qui sont survenues depuis le début de l'année et le manque d'information que nous subissons durant cette même période. Je crois que la plus grande perte qu'ai subit notre syndicat lors du dernier conflit est sa crédibilité au près de ses membres et qu'il faut mettre un frein à cet état de chose. Une nouvelle approche s'impose car le risque d'une privatisation est toujours présente et pour cause les annonces de vins de cépages en vente dans les épiceries. La meilleure arme que nous disposons pour la contrer est la mobilisation des membres et des clients. Au quotidien expliqué les différences et les nouvelles règles qui découlent de la nouvelle convention collective et la position du syndicat.



Je ne peu m'engager d'avantage car ma vision de la fonction et la fonction elle-même sont souvent très différente. La réalité est les obligations reliées à la fonction imposent souvent leurs propres règles et de plus il s'agit d'un mandat transitoire entre deux statuts de notre syndicat.

En terminant je félicite tous ceux et celles qui on posés leur candidature au différent postes et bonne chance.

Syndicalement votre

Albert Chayer

Sylvain Faubert

Aux membres SEMB-SAQ CSN, temps partiels et réguliers, des régions:

Bois Francs, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie/Bas St-Laurent/Iles-de-la-Madeleine, Mauricie, Nord-Ouest Québécois (Abitibi-Témiscamingue), Outaouais et Saguenay/Lac St-Jean.

Vous le savez ! Le vaste territoire du V-P des régions compte près du tiers du membership du SEMB-SAQ CSN, soit près de 1200 membres. C'est une force noble. Aussi, les employés des régions vivent des réalités différentes des grands milieux urbains (conditions de travail, précarité, etc.). C'est une caractéristique primordiale à laquelle le V-P des régions doit être à l'affût.

En tant que Vice-président, succursales régions, je peux vous assurer que je connais très bien la réalité des différentes régions que je devrai représenter. Depuis les deux dernières années, j'occupe le poste de délégué régional de l'Outaouais, au sein du Conseil général. J'ai donc eu le privilège de travailler et de militer avec l'ensemble des délégués régionaux. De plus, j'ai eu la chance de m'entretenir avec plusieurs membres, lors de différentes rencontres syndicales: présentation du projet de convention collective, assemblées générales (avant et pendant le conflit), plusieurs manifestations, etc. J'ai également assisté à un grand nombre de rencontres portant sur la présentation du plan stratégique de l'employeur.

Toutefois, mon expérience syndicale ne s'arrête pas là. Je suis employé de la SAQ depuis l'été 1992. Dès mon arrivée à la SAQ, j'ai rencontré une famille, soit celle du SEMB-SAQ. La succursale 23190, où j'ai débuté, était réputée d'être très syndicaliste. À noter que l'ensemble des employés réguliers de la succursale avait été congédié pour un geste de solidarité envers un confrère qui venait de se faire suspendre! Ainsi, j'ai appris assez vite l'importance de s'unir et d'être solidaire envers les autres membres de notre accréditation, pour contrer un employeur qui veut abuser de son pouvoir et brimer nos droits prévus dans notre convention collective. En 2000, j'ai obtenu un poste régulier au 23451 et par le fait même les employés m'ont élu à titre de délégué de succursale. Peu de temps après, j'ai été approché par le délégué régional pour devenir sous-



délégué, région Outaouais. Cela m'a permis de travailler en équipe, au service et dans l'intérêt des membres. En 2002-2003, j'ai occupé la fonction de délégué de succursale au 23301, jusqu'au moment où j'ai été élu à titre de délégué régional. Depuis septembre 2003, j'ai travaillé au CSF (comité de surveillance des finances). Le 15 septembre 2005, je fus élu Vice-président, succursales régions (intérim) par acclamation, par les délégués régionaux relevant du V-P succursales régions. L'expérience acquise en exerçant ces différents postes au sein du SEMB-SAQ CSN fait en sorte que je suis prêt à assumer le rôle de Vice-président, succursales régions.

Pour illustrer mes valeurs syndicales, je dirais que suis l'Obélix du SEMB-SAQ CSN. Non ! Je ne suis pas tombé dans la marmite de potion magique du village gaulois, mais je viens d'une famille où les valeurs syndicales ont une grande importance. Mon père était grandement impliqué comme délégué Teamster pour la compagnie de transport Overnite Express. Toute mon enfance, j'ai trempé dans ces valeurs que mon père m'a transmises: leadership, transparence, communication, loyauté, honnêteté, justice, équité, respect, écoute, pouvoir d'influence, formation, éducation, travail d'équipe, être au service des membres et de connaître ses limites. Toutes aussi importantes les unes que les autres. Ces valeurs, je les ai également mises en pratique lorsque j'ai occupé un emploi de Coordonnateur des services dans un centre résidentiel du Service Correctionnel du Canada (détenus fédéraux), de 1990 à 2000.

suite à la page 15

ÉLECTIONS 2005

suite de la page 14

En tant que **Vice-président, succursales régions**, je vous certifie que ces valeurs seront présentes, tout au long de mon mandat. De plus, je veux encourager ces valeurs auprès des membres du Conseil général ainsi que des membres de l'Exécutif syndical, avec qui j'aurai à travailler.

Avec moi comme Vice-président, succursales régions, vous aurez un représentant à l'Exécutif syndical qui défendra vos intérêts, dans les différentes réalités régionales et les multiples dossiers de vos régions respectives. Je vais également m'assurer que les membres de l'Exécutif syndical du SEMB-SAQ CSN redeviennent unis et solidaires, afin de reprendre notre rapport de force. C'est *terminé*, les petites *guéguerres* internes au niveau de l'Exécutif. Nous sommes majeurs et vaccinés, alors *prouvons-le!*

Je crois également que nous devons profiter de notre affiliation CSN pour se doter de nouveaux statuts et règlements pouvant bien répondre à une organisation syndicale telle que la nôtre, en 2005. Vous savez que depuis notre affiliation avec la CSN et avec l'aide Fédération des employés et

employées du secteur public (FEESP), les membres du Conseil général ont travaillé sur un projet d'une nouvelle constitution pour laquelle je suis en faveur. **En tant que Vice-président, succursales régions**, je veux m'assurer que les discussions se poursuivent, au sein du nouvel Exécutif qui sera élu, au sujet du projet de réforme constitutionnelle de notre syndicat. Par la suite, le SEMB-SAQ CSN pourra présenter ces nouveaux statuts et règlements à l'Assemblée générale. Il est important de vous dire que je suis un fervent de la décentralisation de certains de nos services (agent de griefs, relations de travail assumées par le délégué régional), actuellement centralisés au bureau du SEMB-SAQ CSN. De plus, une nouvelle constitution fera en sorte que les élus syndicaux seront *imputables* et *responsables* de leurs actions... ou inactions!

En tant que **Vice-président, succursales régions**, je veux aussi favoriser la discussion et les échanges constructifs, au sein de l'Exécutif, sur les différentes recommandations que les membres CSF mentionneront dans leurs rapports. De plus, je vais m'assurer que les membres de l'Exécutif portent une attention

particulière à la santé financière de notre syndicat. Ce n'est pas seulement la responsabilité du trésorier, les finances! C'est la responsabilité de tous les membres du SEMB-SAQ CSN. Comme je vous l'ai ci-haut mentionné, j'ai fait partie du CSF et je connais *très bien* le dossier des finances. Avec un budget équilibré, votre Vice-président pourra également s'assurer que les membres des différentes régions pourront avoir la même qualité de service.

Maintenant, c'est à vous de choisir. Je crois que je suis le meilleur candidat pour le poste de Vice-président, succursales régions. Je m'en remets à votre décision et votre bon jugement. Exercez votre droit de vote et apposez votre X, à côté de mon nom, sur le bulletin de vote.

Il est aussi important de bien exercer notre droit de vote pour les autres postes à l'Exécutif. Des membres solidaires et un comité Exécutif solidaire assureront un rapport de force et des services de qualité au SEMB-SAQ CSN.

Pour un Exécutif fort, je supporte Éric Forget à la Présidence, Benoît Richer à la Trésorerie, Joël Beaulieu à la Vice-présidence Québec et Éric Brunet à la Vice-présidence Montréal.

Au plaisir de vous représenter pour le prochain mandat,
Votre **Vice-président succursales régions**,

Sylvain Faubert
SEMB-SAQ CSN
Succursale 23301



Vos biens méritent d'être pleinement protégés. Pour vos assurances auto et habitation, mettez-nous au défi!



Comme membre du SEMB/SAQ, vous pourriez économiser pour vos assurances auto et habitation avec SSQ Assurances générales.

Appelez-nous dès maintenant!

Région de Montréal: (514) 393-3632

Région de Québec: (418) 683-0554

Ailleurs au Québec: 1 800 463-2343

SSQ Assurances
générales

www.ssqgenerale.com

Avis du comité d'élection :

Il est important de préciser qu'afin d'éviter que vos bulletins de vote ne soient rejetés par le comité d'élection, vous devez **absolument remplir toutes les conditions suivantes** :

- Vous devez absolument retourner les bulletins de vote au **CASIER POSTAL** indiqué sur l'enveloppe pré-affranchie (*incluse avec votre bulletin*) **ET non pas venir le porter vous-mêmes NI le poster au bureau du syndicat.**
- Chaque **enveloppe de retour** devra contenir **3 bulletins de vote maximum**, soit 1 bulletin président, 1 bulletin trésorier et 1 bulletin vice-président.
- Vous ne devez **rien écrire** sur votre bulletin de vote, **SAUF** tout signe (quel qu'il soit) pourvu qu'il apparaisse à l'intérieur du cadre prévu pour indiquer le candidat choisi, soit la **case ronde à droite.**
- Vous **ne devez pas identifier votre nom** sur les bulletins de vote **NI** sur l'enveloppe de retour.
- La date de fermeture du vote est le **7 NOVEMBRE 2005**, date limite à laquelle nous devons avoir reçu l'enveloppe contenant vos bulletins de vote.

Le comité d'élection tient à vous aviser que tous les textes ont été reçus et retranscrits tels quels dans le journal et se dégage de toute responsabilité quant à leur contenu. Les textes sont la responsabilité des candidats.

Pour plus d'information vous pouvez communiquer avec le comité d'élection aux numéros de téléphone suivants : **(514) 849-7754 ou 1-800-361-8427 poste 250**

N.B. L'ordre de parution des textes a été établi selon l'ordre alphabétique des candidats et ce, pour chaque poste visé.



La fédération des employées et employés de services publics (CSN) vous souhaite la plus cordiale bienvenue comme membre du SEMB SAQ - CSN.

Soyez assurés que l'équipe FEESP travaillera à vous offrir les meilleurs services.

Vous pouvez également compter sur la solidarité de la Fédération dans toutes vos luttes.

LE PIONNIER

« La forme masculine est utilisée pour alléger le texte »

Journal publié par
Le Syndicat des employé-e-s de
magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)
1065, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J3

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du
Québec

514.849.77.54

ou ligne directe, pour l'extérieur de
Montréal : 1.800.361.84.27
Télécopieur : 514.849.79.14
Courriel : lepionnier@semb-saq.com

www.semb-saq.com

Collaborateurs : Jocelyne Asselin SEMB SAQ-CSN
François Juneau FEESP-CSN
Nicole Lagüe FEESP-CSN
Luc Marchand SEMB SAQ-CSN
Manon Perron CCMM-CSN

Infographiste : Michael Schneider